



Demission pour suivre un conjoint

Par **LOANSO**, le **25/10/2009** à **13:25**

Bonjour,

Je suis avec quelqu'un depuis 2 ans qui n'habite pas dans la même région que moi. Nous envisageons de prendre un logement ensemble. Je suis dans la région Centre je suis en CDI et je compte démissionner de mon travail sans perdre mes droits ASSEDIC. Mon conjoint habite la région Rhone Alpe et c'est à cet endroit que je compte habiter très prochainement. Pouvez-vous me donner les démarches à faire pour démissionner sans perdre mes droits et m'indiquer les démarches à effectuer.